



WORLD TRADE ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DEL COMERCIO

Référence: WLI/100

30 mai 2000

**ACCORD DE MARRAKECH INSTITUANT L'ORGANISATION MONDIALE
DU COMMERCE
FAIT À MARRAKECH LE 15 AVRIL 1994**

**ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS DOUANIERS
ET LE COMMERCE DE 1994**

**CERTIFICATION DE MODIFICATIONS ET DE RECTIFICATIONS
LISTE XXXVIII - JAPON**

COMMUNICATION DU JAPON

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai reçu du gouvernement japonais la communication suivante:

Me référant à la Certification des modifications et des rectifications apportées à la Liste XXXVIII – Japon, dont une copie certifiée conforme a été envoyée à tous les Membres le 20 décembre 1999 sous couvert du document WT/Let/322, j'ai l'honneur de vous notifier que, conformément à la disposition du quatrième paragraphe de ladite certification, les modifications et les rectifications apportées à la liste qui y est annexée prendront effet le 1^{er} juin 2000.

Mike Moore
Directeur général